

RÉUNION DU CONSEIL 16 DÉCEMBRE 2025

Mardi, le 16^e jour du mois de décembre 2025, une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 19 heures 20, à laquelle sont présents :

M. Alain Gagnon, conseiller;
Mme Audrey Cossette, conseillère;
Mme France Bédard, mairesse;
Mme Monique Tremblay, conseillère;
M. Patrice Moore, conseiller;
M. Pierre-Luc Gagnon, conseiller;

Est absent:

M. Christian Raby, conseiller;

Formant quorum sous la présidence de la mairesse France Bédard.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sandra Turcotte.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Affaires nouvelles
 - 3.1. Dépôt d'un avis de motion et d'un projet de Règlement fixant le taux de taxes, les tarifs et les conditions de leur perception pour l'année 2026
4. Période de questions relatives aux sujets de la séance
5. Clôture de la séance

3. AFFAIRES NOUVELLES

3.1 DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION ET D'UN PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT LE TAUX DE TAXES, LES TARIFS ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2026

Le conseiller Patrice Moore dépose l'avis de motion D-12-2025 et le projet de Règlement concernant le taux de taxes, les tarifs et les conditions de leur perception pour l'année 2026.

Le projet de Règlement est joint à l'avis de motion pour en faire partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE

**5. 2025-12-136
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Audrey Cossette et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 19h24.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

France Bédard
Mairesse

Sandra Turcotte
Directrice générale et greffière-
trésorière